

Section Ile de France

Du mardi 4 au mardi 11 octobre 2022

Tél. >> 01 46 07 56 65

Courriel >> atc-idf@atc-routesdumonde.com

8 jours / 7 nuits

À partir de **1 525 €** par personne --- minimum 15 - maximum 24

(programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)



La côte amalfitaine vue de Ravello

La Région de Campanie, ce n'est pas seulement Naples et le Vésuve, mais c'est aussi 5 provinces bien distinctes (Avellino, Benevento, Caserta, Napoli et Salerno). Ce voyage fera découvrir 3 d'entre elles.

Le logement fixe se fera au sud du golfe de Naples, dans un lieu calme, d'où il est facilement possible de rayonner en autocar (et bateau) vers des sites inoubliables.

Points forts

- Naples, sa vieille ville et les Champs Phlégréens
- Caserte et son 'Versailles'
- Le golfe de Naples, Capri et la Côte amalfitaine
- Les temples grecs de Paestum
- Le Vésuve, Pompéi, Herculaneum

Programme

Jour 1 – Mardi 4 octobre -- Paris – Napoli – Sorrento

Accueil des participants à l'aéroport de Paris par l'accompagnateur. **Début du service ATC.** Formalités d'enregistrement et d'embarquement puis envol à destination de **Naples** sur vol régulier.

Accueil à l'arrivée et transfert en autocar à **Sorrento** sur le golfe de Naples. Installation à l'hôtel. Visite d'une activité agricole de culture de citrons, dédiée à la production du célèbre «Limoncello» avec dégustation. Retour à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 2 – Mercredi 5 octobre -- Cumes – Baia – Naples

Transfert au port de Sorrente pour une traversée en hydroglisseur (40 minutes) pour Naples. Accueil par un guide francophone et départ en autocar pour le golfe de Gaète, à l'ouest de Naples. On traverse une partie des Champs Phlégréens, zone de 40 cratères volcaniques (*dont un en activité, près de Pouzzoles : la Solfatare*).

Visite du **site archéologique de Cumes**, ancienne cité de la Grande Grèce, zone archéologique de première importance, qui présente des vestiges nombreux et variés : l'Acropole avec les temples d'Apollon et de Jupiter et le plus illustre, l'antre de la Sibylle.

Puis, **visite du Parc Archéologique de Baia**, au caractère thermal et hydraulique, lieu de détente privilégié des familles romaines. Baia a subi dans l'antiquité un séisme provoquant la descente lente du sol d'environ 6 m (*phénomène de bradyséisme fréquent dans les Champs Phlégréens*). De nombreuses villas nobiliaires romaines furent englouties et constituent aujourd'hui une partie du Parc sous-marin

Déjeuner en centre-ville.



Solfatare – Intérieur du volcan

La visite intérieure du volcan (photo) est actuellement suspendue par suite d'un accident grave

L'après-midi est dédié à la visite guidée en extérieur du **centre de Naples** avec ses places et monuments les plus fameux : la Galerie Umberto, Place Municipio avec le Château Neuf, Place du plébiscite avec le Palais Royal et le Théâtre San Carlo.

Retour au port de Naples et à Sorrente en hydroglisseur.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Capri – les Iles Faraglioni, vues du Mont Solaro

Jour 3 -- Jeudi 6 octobre -- Capri

Transfert au port de Sorrente. Départ en hydroglisseur vers Capri. Tour de l'île avec une des fameuses navettes très typiques. Puis montée en minibus à Anacapri. Visite de la célèbre Villa San Michele.

Déjeuner, puis flânerie dans les ruelles, ou aller-retour (*facultatif*) au Mont Solaro en télésiège.

Descente en minibus à Capri et visite libre du centre de Capri avec la Piazzetta et les ruelles commerçantes.

Retour au port (*à pied ou avec le funiculaire*) et à Sorrente en hydroglisseur.

Dîner et nuit à l'hôtel

Jour 4 – Vendredi 7 octobre -- Caserte et Herculaneum

Départ en autocar vers **Caserte**, au nord-est de Naples. Visite guidée du Palais Royal et de l'immense Parc, 2 bijoux du 18^{ème} siècle, classés au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Ils furent conçus par le roi de Naples, Charles III de Bourbon. Le palais est une synthèse de Versailles et du Palais de l'Escorial.

Le parc, avec ses splendides fontaines et cascades, contribue à la magnificence du Palais. Il constitue un typique exemple de "jardin à l'italienne", avec de vastes pelouses, des parterres en forme carrée et, surtout, des fontaines et de jeux d'eau exceptionnels.

Déjeuner.

L'après-midi, route vers **Herculaneum**. Visite guidée des fouilles de la ville romaine, enfouie sous la lave du Vésuve en l'an 79 de notre ère. Retour en autocar à Sorrente.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Herculaneum – fouilles, ville moderne et... Vésuve

Jour 5 -- Samedi 8 octobre -- Positano – Amalfi



Amalfi – centre-ville et cathédrale

Départ en autocar sur les hauts de Sorrente, avec vue sur la baie de Naples. Descente sur le golfe de Salerne et la **Côte Amalfitaine**, en corniche. Arrêts en cours de route au-dessus de **Positano** pour photos. *La traversée est interdite aux autocars.*

Poursuite vers **Amalfi** et visite libre de l'ancienne République Maritime, avec le centre antique et le Dôme (*entrées non incluses*).

Déjeuner.

Montée à **Ravello**, perché au-dessus du golfe par une route sinueuse au milieu des citronniers, oliviers et vignes. Visite facultative (*payante*) de la Villa Ruffolo ou temps libre.

Retour à Sorrente en autocar par Agerola, permettant d'admirer autrement les beautés de la Côte Amalfitaine et de la péninsule Sorrentine.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 6 – Dimanche 9 octobre -- Pompei – Le Vésuve

Départ en autocar pour **Pompéi** atteint en 30 minutes.

Accueil par le guide pour une visite à pied des ruines (*environ 2h30*). Découverte des principaux quartiers de cette ville, recouverte par les cendres du Vésuve en 79 de notre ère.

Déjeuner dans un restaurant proche.

Puis, départ par autocar vers le **Vésuve**, jusqu'à la cote 1000. Montée à pied sur la crête du cratère, avec commentaires par un guide spécialisé (*environ 2h00 à pied*).

Retour à Sorrente.

Dîner et nuit à l'hôtel.



Pompei – Forum... et Vésuve

Jour 7 – Lundi 10 octobre -- Paestum et Sorrente

Petit-déjeuner. Départ en autocar pour **Paestum**. Visite guidée du site archéologique de Paestum (*avec Artecard*), qui conserve des temples antiques en excellent état et considérés comme des exemples uniques de l'architecture de la Grand-Grèce

Déjeuner dans une ferme agricole avec élevage de bufflonnes, dont le lait permet de produire la vraie et fameuse "Mozzarella".

Retour à **Sorrente** vers 16h30. Découverte libre du centre-ville et de ses rues piétonnes, l'Eglise St- François et son cloître, les « jardins publics » avec la belle vue panoramique sur Naples et le Vésuve.

Retour libre à l'hôtel,

Pot ATC, dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 8 -- Mardi 11 octobre -- Sorrento – Napoli – Paris

Libération des chambres. Temps libre pour visite de la ville etachats.

Transfert à l'aéroport de Napoli Capodichino, assistance aux formalités d'enregistrement pour Paris.

A l'arrivée, assistance à la livraison des bagages. **Fin du service ATC**

NB : Les journées pourront être interverties, à la suite de circonstances locales, sans en changer la consistance.

(Crédit photo : JBB)



Paestum – Temple d'Athéna

Prix du séjour

Prix par personne : **1 670 €** >> de 15 à 19 participants --- **1 525 €** >> à partir de 20 participants

Ces prix sont calculés à la date du 21 octobre 2021. Conformément aux articles L211-2, R211-8 & R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

Le prix comprend :

- Le transport aérien Paris / Naples / Paris sur vols réguliers (Air France, ...) et les transferts Aéroport - Hôtel
- Les taxes d'aéroport (**52.09 € à la date du 21 octobre 2021**)
- L'hébergement en pension complète, du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8, base chambre double, à l'hôtel Tourist 3* (**normes locales**), à 400m du centre-ville
- La boisson lors des repas
- Les excursions, visites et entrées prévues au programme (avec carte artecard), avec transport par autocar
- L'assistance d'un accompagnateur ATC
- L'assurance assistance - rapatriement
- Les pourboires usuels.

Le prix ne comprend pas :

- Le supplément chambre individuelle : **220 €** par personne
- Le repas de midi du jour 8 et les dépenses personnelles
- Les visites non prévues et les options facultatives
- Les frais d'acheminement jusqu'à l'aéroport de Paris
- L'assurance facultative : Annulation - Interruption de séjour - Bagages - Assistance médicale liée aux risques COVID >> **3.00% par personne du prix total du voyage (minimum 10 € / personne), à souscrire lors de l'inscription au voyage.**
- L'adhésion annuelle à l'ATC pour 2022 : **30 €** pour les cheminots (actifs, ayants droits, retraités).

Pour les autres catégories d'adhérents : **34 €**, plus **5 €** de frais de dossier (*perçus à chaque voyage ou séjour*).

Informations pratiques et Inscriptions

Assurances

ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les Bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AXA Assistance. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

Transports

Aériens >> Les horaires seront précisés en temps utile avant le début du voyage, conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis, avec les informations sur les heures de départ, des correspondances et d'arrivée.

Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire. Elles peuvent augmenter sans préavis.

Terrestres >> Pour ceux qui devront rejoindre le groupe depuis la province, faites-vous confirmer par la Section le départ ferme du voyage avant de réserver dans un TGV ou un hôtel. Jusqu'à nouvel ordre, **le port du masque est obligatoire dans les gares ainsi qu'à bord des trains.**

Hébergement

Les participants inscrits en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (*se reporter à nos conditions particulières de vente, rubriques « prix forfaitaire – chambre à partager »*).

Nombre de participants

Vous serez rattaché à un groupe de 25 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 15 personnes.

Personnes à mobilité réduite

Le nombre de visites et de transferts nécessite d'avoir une bonne mobilité. Ce voyage, qui prévoit quelques marches à pied lors des visites, est déconseillé aux personnes à mobilité réduite.

Formalités

Police & Santé >> Pour les conditions, le voyageur se réfèrera au programme communiqué lors de l'inscription. ATC ROUTES DU MONDE vous confirmera l'ensemble des formalités spécifiques à respecter dans le cadre de la « convocation de départ » qui vous sera envoyée **une quinzaine de jours avant le départ**.

En cas de modifications substantielles de ces formalités après l'envoi de cette convocation, les participants seront informés par mail (**veillez à surveiller vos messageries régulièrement avant le départ**). **Il vous appartiendra de vous conformer à ces formalités**. En cas de refus, ATC ROUTES DU MONDE ne pourra pas être tenue pour responsable et aucun remboursement ne pourra être exigé.

Passport, ou Carte nationale d'Identité (*date de validité non dépassée*). Dès réception de votre contrat d'inscription, vous voudrez bien nous envoyer la photocopie du document (*2^{ème} double page pour le passeport, recto verso pour la CI*). L'Italie accepte les CI entre 10 et 15 ans.

Pour plus de précisions sur l'Italie, vous pouvez consulter les sites internet :

« www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs » et www.sante.gouv.fr

*Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage. Nous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus, et de vous inscrire sur le site **ARIANE** : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>*

Les non-ressortissants français ou les bi-nationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade.

Entrée en vigueur du passe sanitaire

Conformément aux annonces gouvernementales, à partir du mercredi 21 juillet 2021, le passe sanitaire est obligatoire. Le « **passe sanitaire** » consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire à jour : vaccination complète ou test négatif de moins de 48h ou un test RT-PCR/antigénique positif attestant du rétablissement de la covid-19 (datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois). Depuis le 27 mai 2021, toutes les personnes vaccinées, peuvent récupérer leur attestation de vaccination sur le téléservice de l'Assurance Maladie <https://attestation-vaccin.ameli.fr>. Par ailleurs, n'importe quel professionnel de santé peut retrouver une attestation de vaccination et l'imprimer si une personne le demande.

Ce passe sanitaire est exigé en France pour l'emprunt des trains de long parcours (TGV...). Vous devez être en possession du passe sanitaire européen pour voyager. Les voyageurs européens devront présenter le "QR code" du certificat à la police aux frontières. Pour le retour en France, ils doivent joindre [une déclaration sur l'honneur](#) sur l'absence de symptômes du Coronavirus. **Il est de votre responsabilité de vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France. Dans tous les cas, la réalisation des tests RT-PCR à destination et pour le retour en France relève de la responsabilité du voyageur, et son coût reste à sa charge.**

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations du gouvernement concernant le passe sanitaire sur <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>.

Autres informations utiles

Prévoir >> de bonnes chaussures de marche, des vêtements pour tous les temps, une pharmacie personnelle.

Penser à vous munir de la carte européenne d'assurance maladie.

Règlement

Acompte à l'inscription >>> **30 %** du montant total du voyage par personne – (*possibilité de payer en 3 fois par carte bancaire ou chèque à l'ordre de l'ATC*). Fournir les coordonnées des personnes à aviser.

Solde >>> **1 mois avant le départ sans rappel de notre part**.

Conditions particulières de vente

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait. Pour ce voyage, les conditions d'annulation sont celles prévues par l'ATC.

Où et comment vous inscrire

– **à la Section Ile de France** :

- soit par correspondance : 9 rue du Château-Landon – 75010 Paris

- soit sur rendez-vous (*44 rue Louis Blanc – 75010 Paris*), en principe du lundi au jeudi (9-12 & 14-17)

– **par Courriel** : atc-idf@atc-routesdumonde.com ou boutique-atc@atc-routesdumonde.com ou à toute autre section de Province (*adresses sur notre dernière brochure*)

– **par Internet**, sur le site : www.atc-routesdumonde.com.